



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

structures administratives

Question écrite n° 28593

Texte de la question

M. Lionel Tardy demande à M. le secrétaire d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique de lui donner des indications sur les mesures qu'il entend prendre pour rapprocher et coordonner le travail des différents organismes chargés de la prospective placés auprès du Premier Ministre.

Texte de la réponse

Une réflexion quant à la mise en synergie des organismes de conseil placés auprès du Premier ministre a été engagée depuis 2006, la création en 2007 au sein du Gouvernement d'un poste de secrétaire d'État chargé de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques renforce ce processus, notamment dans le domaine de la prospective, et assure la cohérence des travaux des différents conseils spécialisés placés auprès du Premier ministre. Ainsi, le secrétaire d'État chargé de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques a lancé, au dernier trimestre 2007, un vaste exercice de prospective, « France 2025 », auquel sont associés tous les présidents des organismes de conseil relevant du Premier ministre. Le premier état des lieux préparé par le Centre d'analyse stratégique et le centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) a été complété par un rapport du conseil d'analyse économique (CAE) décrivant par grands domaines, l'ensemble des tendances et des questions clés pour les quinze années à venir. Le conseil d'analyse de la société a également apporté sa contribution à ce travail. Par ailleurs sur le plan administratif et financier en 2007, un regroupement des crédits du centre d'analyse stratégique, du conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC), du conseil d'orientation pour l'emploi (COE), du conseil d'orientation des retraites (COR), du conseil d'analyse économique (CAE) et du conseil d'analyse de la société, est intervenu au sein de l'action « Stratégie et prospective » du programme « coordination du travail gouvernemental ». Cette mutualisation a permis d'engendrer une meilleure rationalisation des moyens administratifs, financiers et logistiques.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28593

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Prospective, politiques publiques et économie numérique

Ministère attributaire : Prospective, politiques publiques et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juillet 2008, page 6502

Réponse publiée le : 18 novembre 2008, page 10001